

Saisie de plus de trente quintaux de cannabis
**L'Algérie inondée
de drogue marocaine**



Page 2

Mebarki, ministre de l'Enseignement supérieur :
**«L'apport des opérateurs
économiques laisse à désirer»**

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3399 - Mercredi 29 octobre 2014 - Prix : 10 DA

Musique
**Booba
bientôt
à Alger**



Page 13

Crimes de guerre et contre l'humanité

La France refuse de remettre des archives qui «lui font tort»

Page 4

**La défaite
en chantant**

Par Mohamed Habili

Au vu à la fois du bon déroulement des législatives en Tunisie et de leurs premiers résultats, il semble que le monde ne sache trop qui féliciter en premier : est-ce le vainqueur, Nida Tounès, ou le vaincu, Ennahda, celle-ci non pas certes pour sa défaite mais pour son empressement à la reconnaître, attitude, il est vrai, pour le moins méritoire dans le monde arabe. D'une certaine façon, donc, on peut dire que le parti islamiste jouait gagnant à coup sûr, qu'il conserve au bout du compte son titre de première force politique ou qu'il le perde, à la condition d'accepter la sanction des urnes dans ce deuxième cas de figure. Cette espèce de luxe n'était pas donnée au parti adverse, qui lui n'avait d'autre choix que de gagner les élections. S'il les avait perdues, il ne se serait trouvé personne pour lui adresser des félicitations, n'aurait-il lui non plus marqué aucune hésitation à reconnaître sa défaite. Les deux principales formations tunisiennes n'étaient pas à la veille de ces premières législatives après la chute de l'ancien régime dans des positions parfaitement symétriques l'une par rapport à l'autre. C'est grâce à sa victoire, une surprise aux yeux de beaucoup, mais pas de tous les observateurs cependant, que Nida Tounès fait d'une certaine façon jeu égal avec Ennahda, dont on est en droit de se demander si elle n'est pas sortie plus grandie par sa défaite qu'elle ne l'aurait été par une deuxième victoire. *Suite en page 3*

Consensus national

Le FFS en perte de crédibilité ?

Lire page 3



PH: D. R.

Le rapprochement du FFS avec l'ex-parti unique, le FLN, a jeté le doute parmi beaucoup d'observateurs de la scène politique, y compris d'anciens cadres et sympathisants du parti qui y voient un rabatement à droite. D'aucuns diront que le FFS servira d'intermédiaire entre le pouvoir et l'opposition qui n'ont pas trouvé encore un terrain d'entente...

Financement de l'économie

Le recours au marché boursier est «incontournable»

Page 5

El-Kseur

Des bénéficiaires de lots de terrain en 1994 réclament des actes

Page 24

Saisie de plus de trente quintaux de cannabis

L'Algérie inondée de drogue marocaine

■ La drogue provenant du pays voisin reste un problème dans la société algérienne, notamment chez la catégorie juvénile et des saisies importantes confirment l'étendue du phénomène. Plus que jamais, le pays est inondé de drogues provenant essentiellement du Maroc. Malgré les efforts de l'Etat pour lutter contre ce fléau, les chiffres avancés par les différents corps de sécurité sont de plus en plus impressionnants.

Par Ahcene Hadjam

Les éléments de la sûreté de daïra de Beni Boussaid ont opéré, avant-hier, la saisie de plus de 31 quintaux de cannabis provenant du Maroc, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tlemcen. Sur la base d'informations, selon lesquelles un groupe de trafiquants tente-

rait d'introduire une quantité de drogue sur le territoire national, une embuscade en coordination avec la brigade mobile de la police judiciaire a permis d'intercepter, après une course poursuite au niveau de l'entrée nord de la daïra frontalière de Beni Boussaid, deux véhicules transportant cette marchandise prohibée, selon la même source. L'enquête est toujours en cours pour démanteler ce réseau de trafic de drogue, a-t-on ajouté. Il y a quelques jours, un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a déjoué une tentative d'introduire en territoire national plus de cinq quintaux de drogue dans la localité d'Oued Zoufana, dans la wilaya de Béchar. Les tentatives d'inonder l'Algérie par la drogue sous toutes ses formes provenant du Maroc ont été fermement annihilées par les services de lutte contre les stupéfiants, parvenant à démanteler et à mettre fin aux agissements de nombreux réseaux qui utilisent l'Algérie comme zone de transit vers l'étranger. Les efforts entrepris par les éléments de la gendarmerie, de la sûreté et des Douanes dans le cadre de la lutte contre ce fléau se sont soldés par des résultats tangibles,



notamment en termes de saisies de quantités énormes de kif traité, de démantèlement de réseaux internationaux dont les barons et les membres sont traqués et leurs noms faisant l'objet

de mandats d'arrêt nationaux et internationaux. Ce problème reste l'un des plus grands défis des autorités algériennes. Un fléau qui menace toujours le pays, notamment la catégorie

juvénile. Depuis la fermeture des frontières en 1994, le Maroc veut faire de l'Algérie un pays de transit pour exporter sa drogue vers les autres pays africains et européens. A. H.

Message de Bouteflika au Congrès international féminin

L'Algérie œuvre à réaliser l'égalité entre la femme et l'homme

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika, a affirmé hier que l'Algérie s'employait depuis plusieurs années à asseoir les bases pour la réalisation de l'égalité entre la femme et l'homme. «Nous nous employons depuis des années à asseoir les bases pour la réalisation de l'égalité entre la femme et l'homme dans notre pays», a indiqué le Président Bouteflika dans une lettre adressée au Congrès international féminin «Pour une culture de paix», organisé à Oran et lue par Mohamed Ali Boughazi, conseiller à la présidence de la République. «Toute discrimination entre l'homme et la femme ou tentative de mettre les deux en opposition n'est que méprise, Dieu Tout-Puissant, en élevant le rang de la femme, nous a épargné le moindre égarement à ce propos», a soutenu le chef de l'Etat. La présence de la femme à l'école, à l'université, dans les usines, les champs et les établissements civiles et militaires, au Parlement ou au sein du corps judiciaire ou diplomatique «est la matérialisation de notre profonde conviction qu'il n'existe de différence entre l'homme et la femme que dans la manière pour chacun d'eux d'accomplir au mieux sa mission», a-t-il estimé. «En dépit d'insuffisances que nous devons rattraper dans le futur, nous aspirons à ce que notre pays soit un exemple à suivre dans le domaine de la promotion de la femme dans le respect des valeurs humaines et des préceptes de l'Islam», a ajouté M. Bouteflika. Cette rencontre de quatre jours est organisée par la Fondation pour le développement méditerranéen «Djanet El Arif», basée à Mostaganem et présidée par Cheikh Khaled Bentounes, et un partenaire étranger, l'ONG «Organisation Internationale Soufie Alawiya» (AISA). O. N./APS

Mebarki, ministre de l'Enseignement supérieur :

«L'apport des opérateurs économiques laisse à désirer»

Mohamed Mebarki, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique



Si le marché du travail reproche à l'université de produire des diplômés peu enclins à entreprendre une responsabilité professionnelle, le premier responsable de l'Enseignement supérieur déplore, pour sa part, la difficile complémentarité recherche/industrie.

Pour le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, l'apport des opérateurs économiques nationaux au développement des technologies laisse à désirer. A l'heure où les appels fusent de partout pour revoir les réformes de l'université algérienne, les responsables de l'Enseignement supérieur affichent, pour leur part, quelque mécontentement concernant le développement de technologies avancées. C'est en tout cas ce que laissent comprendre les propos du

ministre de l'Enseignement, tenus hier. A l'occasion d'une rencontre consacrée à la présentation de quelques produits innovants réalisés par des compétences algériennes. M. Mebarki a déploré l'absence d'opérateurs aptes à garantir le développement technologique. «Malheureusement, la complémentarité recherche/industrie reste difficile en l'absence d'opérateurs industriels nationaux aptes à garantir le développement de technologies avancées en Algérie», a-t-il indiqué. Le ministre a, toutefois, assuré que la direction en charge de la recherche scientifique et de la valorisation de ses résultats, s'attela à combler ce manque et à «assurer le relais vers plus de perspectives économiques». Selon lui, la stratégie engagée par l'Etat pour renforcer la relation entre l'industrie et la recherche scientifique, nécessite la mise en

synergie de l'ensemble des moyens humains, matériels et financiers, pour intégrer les compétences, partager les savoir-faire et encourager les partenariats. La démarche devra s'inscrire, a-t-il ajouté, dans un cadre global pour répondre aux enjeux de la mondialisation dans un contexte national de transition d'une économie basée sur les ressources vers une économie centrée sur l'innovation et la compétitivité des entreprises. Des services d'ingénierie de projets de recherche et de formation seront mis en place, à cet effet, dans les établissements pour encourager et valoriser la participation de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche au développement technologique du pays. M. Mebarki a, par ailleurs, précisé que la nouvelle loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique accorderait une place «prépondérante» à la recherche et développement (RD), en ciblant en priorité, a-t-il dit, «la promotion et l'amélioration de l'application effective des résultats de recherche au bénéfice du développement socio-économique durable». La nouvelle loi permet également de maximiser l'utilisation des connaissances disponibles, de promouvoir les systèmes d'innovation et de renforcer les institutions nationales du secteur et les capacités des centres de recherche scientifique. Concernant la situation de la recherche scientifique en Algérie, le ministre a indiqué que la capacité d'assimilation, d'adaptation et de développement des nouvelles technologies constitue «un indicateur significatif» du niveau de progrès technologique atteint par les laboratoires et centres de recherche algériens.

Yasmine Ayadi

Consensus national

Le FFS en perte de crédibilité ?

■ Le rapprochement du FFS avec l'ex-parti unique, le FLN, a jeté le doute parmi beaucoup d'observateurs de la scène politique, y compris d'anciens cadres et sympathisants du parti qui y voient un rabattement à droite. D'aucuns diront que le FFS servira d'intermédiaire entre le pouvoir et l'opposition qui n'ont pas trouvé encore un terrain d'entente...



Mohamed Nebbou, premier secrétaire du FFS

Par Yazid M.

Des politiciens et des observateurs de la scène politique, qui se sont interrogés sur l'initiative du consensus national du vieux parti de l'opposition, émettent des réserves sur ce projet qui ne fait pas l'unanimité au sein de la classe politique. Le rapprochement du FFS avec l'ex-parti unique, le FLN, a jeté le doute parmi beaucoup d'observateurs de la scène politique, y compris d'anciens cadres et sympathisants du parti qui y voient un rabattement à droite. D'aucuns diront que le FFS servira d'intermédiaire entre le pouvoir et l'opposition qui n'ont pas trouvé encore un terrain d'entente. Les consultations menées dernièrement par Ahmed Ouyahia, ministre d'Etat et directeur de cabinet à la présidence de la République, ont montré une certaine désobéissance, voire une mésentente quant à ce projet qui a été boudé par l'opposition, excepté le FFS qui y a pris part. Bon nombre s'interrogent si

avec ce ralliement à droite du FFS, ne se dirige-t-on pas vers un second round de consultations autour de la révision constitutionnelle ?

Certains considèrent même qu'une conférence nationale à laquelle seront conviés en plus des 150 hôtes de la première phase, ceux qui ont décliné l'invitation de Ouyahia.

Cela étant, le bilan des rencontres marathonniennes des consultations autour du projet de la révision de la loi fondamentale du pays n'ont pas atteint les objectifs escomptés.

L'opposition a largement boudé les consultations menées par Ouyahia.

A bout de trois semaines de discussions auxquelles 75 partenaires ont pris part, Ahmed Ouyahia a d'emblée affirmé qu'un «consensus» autour de la révision de la Constitution était possible, rappelant que l'objectif du pouvoir était de rassembler tous les Algériens dans le cadre de la Constitution et des lois.

Ouyahia avait souligné que l'opportunité de ces consultations autour du projet de la révi-

sion constitutionnelle, disant que le chapitre de la Constitution s'inscrit dans le prolongement des réformes annoncées par le président de la République en 2012. Des réformes ayant débuté avec des consultations menées par le président du Sénat, Abdelkader Bensalah, suivies par des consultations exclusivement politiques menées en 2014 par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

Affirmant qu'il n'y a aucun préalable, Ahmed Ouyahia a rappelé que la porte de la Présidence est toujours ouverte et que l'enrichissement du projet est le bienvenu pour aboutir le plus possible à une Constitution consensuelle.

«Une Constitution consensuelle est possible à une seule condition : la bonne intention de tous et la confiance en ce processus consultatif qui n'engage en rien les boycotteurs ou opposants», a-t-il précisé, ajoutant que l'objectif n'est désormais pas celui qui gouverne mais plutôt où va-t-on ? Ouyahia s'était, par ailleurs, félicité de la partici-

pation «claire et effective» du parti du FFS à ces consultations, soulignant que sa rencontre avec l'ex-premier secrétaire, Ahmed Betatache, et d'autres dirigeants du parti «était très riche et a montré que le dialogue avec l'opposition était possible. Elle a également reflété une attitude politique civilisée».

Ouyahia a indiqué avoir chargé les partis politiques de l'opposition ayant accepté de participer aux consultations de «transmettre l'appel du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à venir à tout moment pour prendre part à ces consultations», car il s'agit de pouvoir parvenir à un résultat dans un cadre consensuel. Notons enfin qu'une délégation du FFS s'est entretenue samedi dernier avec l'ancien Chef du gouvernement, Mouloud Hamrouche, à l'occasion de laquelle elle a exposé les grandes lignes de son initiative en direction du pouvoir et des partis d'opposition en vue de réunir une «conférence nationale».

Y. M.

Mesures pratiques à Tamanrasset

Intensification de la prévention contre Ebola

Les services de la Santé de la wilaya de Tamanrasset ont intensifié les mesures pratiques de prévention contre la maladie d'Ebola, a-t-on appris hier auprès des responsables locaux du secteur. Ces mesures, déjà mises en œuvre sur le terrain, se présentent sous trois formes, dont l'une consiste en la formation des médecins privés établis dans les zones frontalières telles que In-Guezzam et Tin-Zaouatine, sur la conduite à adopter face à l'apparition éventuelle de la

maladie et pour la prise en charge des malades, a indiqué le chef du service d'épidémiologie de l'hôpital de Tamanrasset. D'Lyès Akhamouk a fait état, en outre, de la mise en place de moyens matériels pour l'isolement au niveau des structures hospitalières en zones frontalières pour éviter éventuellement la propagation de la maladie, ainsi que le renforcement des équipements (masques, lunettes et autres) destinés à la protection du staff médical en cas d'interven-

tion pour l'isolement de cas suspects, dont «aucun n'est pour le moment signalé». La troisième mesure préventive consiste en l'organisation, via différents supports d'information, d'une large campagne de proximité de sensibilisation des citoyens, notamment les voyageurs vers les pays limitrophes, sur les façons de reconnaître les symptômes de la maladie (fièvre et hémorragie) et d'éviter tout contact avec les personnes qui en présenteraient.

M. O.

LA QUESTION DU JOUR

La défaite en chantant

suite de la page Une

Pourtant il lui a fallu au moins autant de mérite à gagner, elle qui n'existe que depuis peu, qu'à Ennahda de perdre sans déchoir. Voilà du moins ce que suggèrent les premières réactions, à l'annonce du reste de résultats qui n'étant pas encore définitifs sont susceptibles d'évoluer, et peut-être de façon non-négligeable, à l'avantage soit de l'une soit de l'autre formation. Une approche moins sensible aux impressions du moment dégagerait un tout autre réalisme. En fait, Ennahda a été d'autant plus pressée de reconnaître sa défaite qu'elle l'espérait au fond d'elle-même, à supposer même qu'elle n'y ait pas travaillé en sous main, d'autant que son recul n'est pas une débâcle. Une deuxième victoire pour elle aurait confirmé la véritable exception tunisienne dans son environnement immédiat, celle d'être le seul pays à être gouverné par des islamistes. La Tunisie se normalise, rectifie le tir, en redonnant à la première occasion venue l'avantage aux nationalistes, regroupés pour l'essentiel dans la parti vainqueur de ces législatives, Nida Tounès. Ennahda a médité le double exemple algérien et égyptien. Elle sait pertinemment que La Roche Tarpéienne est près du Capitole. Elle doit se sentir soulagée de se décharger du lourd fardeau du pouvoir dans un contexte régional et international non seulement hostile à ses valeurs mais en guerre contre elles. En fait, elle ne pouvait pas espérer meilleure sortie que celle que les électeurs se sont en quelque sorte entendus pour lui ménager : une défaite honorable, et qui conserve ses chances de revenir plus tard à la première place. Si demain elle remporte des élections décisives, il ne s'en trouvera personne pour déclencher l'alarme. C'est une leçon de réalisme politique qu'elle vient de donner au courant de pensée dont elle se réclame, en forme de pari sur l'avenir. Mais si sa défaite est de celle dont on revient, on ne peut en dire autant de celles subies par ses alliés de la Troïka : Le Congrès de Merzouki et Ettakatol de Benjaafar auront, eux par contre, beaucoup de mal à s'en relever. Il semble bien que leurs carrières soient terminées. Sans leur appoint, Ennahda n'aurait pu gouverner pendant ces trois années de transition, mais alors qu'elle reste dans la course, et en bonne position, eux sont emportés par le courant des événements.

M. H.

Crimes de guerre et contre l'humanité

La France refuse de remettre des archives qui «lui font tort»

■ «La France refuse de remettre ce qui reste des archives à l'Algérie ou s'attarde à le faire. Elle ne remettra jamais ces documents qui risquent de lui faire tort», allusion aux crimes de guerre et contre l'humanité dont les Algériens ont été victimes depuis 1830, a affirmé, hier, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni.

Par Nacera Chennafi

A la veille de la célébration du 60^e anniversaire de la guerre de Libération nationale, la

Association internationale de la sécurité sociale Ouverture à Alger d'un bureau de liaison

UN BUREAU de liaison de l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS) pour l'Afrique du Nord a été inauguré officiellement hier à Alger, en vertu d'un mémorandum d'accord signé entre les deux parties.

Le mémorandum a été signé par le directeur général de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), Slimane Melouka, et le secrétaire général de l'AISS, Hans Horst Konkolewsky, en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi. De ce fait, le siège du bureau de liaison de l'AISS pour l'Afrique du Nord est transféré de Casablanca (Maroc) à Alger pour une période de trois ans à compter de 2014, dans le cadre de l'application du principe de l'alternance des mandats, demandé par les Caisses algériennes de la sécurité sociale.

Le mandat de ce bureau de liaison sera assumé par les organismes algériens de sécurité sociale et sera consacré à la mise en œuvre d'un programme intitulé «l'excellence dans la sécurité sociale». De son côté, l'AISS s'engage à promouvoir les activités du bureau de liaison et établir des liens entre ses activités et le programme d'activités de l'AISS, une organisation non gouvernementale (ONG) fondée en 1927 et qui est membre observateur de l'ONU. Elle regroupe plus de 340 organisations nationales de sécurité sociale relevant de 159 pays. Son siège se trouve à Genève (Suisse), au sein même du siège du Bureau international du travail (BIT). L'AISS est organisée à travers le monde en régions et sous-régions. Les organismes algériens de sécurité sociale font partie des organismes de la sous-région d'Afrique du Nord.

Hakim Y.

question de la reconnaissance des crimes coloniaux commis par la France refait surface, alors que les deux pays sont passés à une autre phase de relations qui est celle de la préservation des intérêts communs, notamment économiques.

C'est dans trois jours que l'Algérie célèbre le 60^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, une occasion pour évoquer les questions liées à l'histoire dont les archives et la reconnaissance des crimes coloniaux, revendiqués par plusieurs parties en Algérie.

Le tout nouveau ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, affirme dans un entretien à l'APS concernant la question des excuses et la reconnaissance des crimes, que «*tôt ou tard la France devra reconnaître les crimes de guerre et contre l'humanité qu'elle a commis en Algérie pendant 132 ans*».

Abordant un certain «*manquement*» dans la revendication d'une reconnaissance de la France de ses crimes coloniaux, pour Zitouni «*la meilleure manière de procéder consiste à préserver l'histoire et à la transmettre aux générations futures afin de leur inculquer les valeurs du patriotisme et de fidélité au serment des chouhada*».

Selon le ministre, les Algériens doivent savoir comment défendre leur legs historique, demeurer fidèles à la génération du 1^{er} novembre et alerte quant aux menaces qui «*nous guettent*», a-t-il dit.

Il est à noter que depuis 2009 il y a eu une tentative de la part d'un député du FLN, appuyé par un grand nombre de députés portant projet de loi incriminant



ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni

la période coloniale de 1830 à 1962. Mais cette initiative n'a jamais vu le jour, malgré la tentative d'autres partis de la récupérer. A l'époque, cette initiative a été présentée comme une réponse tardive à la fameuse loi du 23 février 2005 adoptée par l'Assemblée française glorifiant la période coloniale.

Depuis, les relations algéro-françaises ont connu plusieurs remous, notamment à l'époque de l'ex-président français, Nicolas Sarkozy, mais avec l'arrivée de François Hollande les deux pays sont passés à une nouvelle page sans pour autant oublier l'histoire.

En outre, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, est revenu sur la question des archives. A ce propos, il a affirmé que la France «*ne remettra jamais*» à l'Algérie des archives qui risquent de «*lui faire tort*», en

allusion aux crimes de guerre et contre l'humanité dont les Algériens ont été victimes depuis 1830. «*La France refuse de remettre ce qui reste des archives à l'Algérie ou s'attarde à le faire. Elle ne remettra jamais ces archives qui risquent de lui faire tort*», a soutenu Zitouni. Il ajoutera que «*la France n'acceptera jamais de s'avouer vaincue dans sa guerre contre l'Algérie*», a ajouté le ministre.

Selon Zitouni, «*la France doit admettre que l'Algérie est indépendante et que les Algériens n'oublieront jamais les affres du colonialisme*».

Dans ce contexte, il a indiqué que «*la plus grande partie de ces archives se trouve actuellement au Centre national des archives*», ajoutant que les institutions algérienne et française des archives «*ont convenu du principe de restitution de ce qui reste de ces*

archives à l'Algérie».

«Le ministère des moudjahidine ne détient aucune archive secrète»

Par ailleurs, le ministre a démenti formellement l'existence d'archives secrètes détenues par le ministère.

A une question sur l'intervention ou pas du ministère dans l'archivage et le classement des témoignages et des documents historiques, Zitouni a affirmé que son département «*ne s'ingère aucunement dans l'écriture de l'histoire*». Il estime toutefois que le rythme d'écriture de l'histoire «*n'est pas tout à fait satisfaisant*».

Enfin, il a affirmé que les témoignages de moudjahidine enregistrés sur les affres du colonialisme totalisaient jusqu'à présent 4 000 heures.

N. C.

Pour coups et blessures volontaires sur une mineure

Le tribunal condamne l'accusé à 2 ans de prison ferme



Reconnu coupable de coups et blessures volontaires sur une mineure, le tribunal de Dellys a condamné l'accusé D.H., âgé de 24 ans, à la peine de 2 ans de prison ferme assortie d'une amende de 10 millions de centimes. Les tenants et les aboutissants de

l'affaire remontent au 15 février dernier dans la localité d'Ouled Aissa, lorsque l'accusé s'est adressé aux parents de la victime pour demander la main de leur fille H.N., âgée de 16 ans. Le père de la fille a catégoriquement refusé, arguant que sa fille est

encore très jeune pour se marier et qu'elle poursuit encore ses études au lycée. Non convaincu, D.H. passe à l'action. Quelques jours après il agresse la fille en lui ôtant son foulard, dans un champ non loin de son domicile, alors qu'elle ramassait des blettes en compagnie de son petit frère. Il a fallu les cris de la victime et les appels de son frère pour que l'irréparable ne soit pas commis.

A la barre, l'accusé a réfuté les accusations portées contre lui. Le procureur de la République a requis la peine de 3 ans de prison ferme avant que le verdict de 2 ans de prison ferme ne soit prononcé pour les chefs d'inculpation de coups et blessures volontaires avec préméditation.

Il est à rappeler que l'accusé est appelé pour comparaître devant le même tribunal dans 5 autres affaires distinctes, dont une pour agression à l'arme sur la personne du père de la victime (la jeune fille).

A. K.

Financement de l'économie

Le recours au marché boursier est «incontournable»

■ «Avec la décision des pouvoirs publics de diversifier le financement de l'économie, la Bourse aura de très beaux jours devant elle». C'est ce qu'a déclaré hier Yazid Benmouhoub, directeur général de la Société de gestion de la bourse des valeurs (SGBV), Bourse d'Alger.

Par Lynda Naili Bourebrab

Déplorant que malgré un «potentiel énorme» la Bourse d'Alger demeure encore une place financière «peu importante» en termes de nombre des titres cotés, et ce, comparativement aux autres places boursières, Yazid Benmouhoub se dit optimiste quant à l'avenir de son établissement. Un optimisme suscité, selon lui, par la décision du gouvernement de diversifier les financements de l'économie nationale.

En effet, hier, lors de l'ouverture des Portes ouvertes sur la Bourse d'Alger, M. Benmouhoub expliquant que le financement budgétaire et bancaire ne doit plus être privilégié au détriment du financement boursier, fera savoir qu'«avec la décision des pouvoirs publics de diversifier le financement de l'économie, la Bourse (d'Alger) aura de très beaux jours devant elle». Dans ce contexte, il indiquera qu'outre des entreprises publiques, plusieurs sociétés privées avaient également manifesté leur intérêt d'ouvrir ou d'augmenter leurs capitaux à travers la Bourse. Et

de souligner que s'agissant du marché des obligations, plusieurs emprunts sont actuellement en cours de préparation pour les émettre sur le marché avant la fin 2014.

Faut-il rappeler que depuis son démarrage fin 1999, la place financière du boulevard Amirouche, outre l'enregistrement à son actif de six titres de créances corporatifs (obligations d'entreprises) émis auprès du grand public, mais un seul titre reste coté (Dahli) avec un encours de 2,36 milliards de DA, compte quatre titres cotés, à savoir ceux de la chaîne hôtelière EGH El Aurassi, du groupe Sidal, d'Alliance Assurance et de NCA Rouiba pour une capitalisation boursière qui ne dépasse pas les 15 milliards de DA. D'autre part, la Bourse d'Alger verra en 2015, après validation du Conseil de participation de l'Etat (CPE), l'introduction de huit entreprises publiques. Il s'agit du Crédit populaire d'Algérie (CPA), les trois cimenteries publiques relevant du groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), la compagnie d'assurance CAAR,



Cosider Carrières (filiale du groupe public du BTPH Cosider), l'entreprise Hydro-aménagement et enfin l'opérateur historique de téléphonie mobile Mobilis.

Organisées par la Bourse d'Alger du 28 au 30 octobre en cours, les journées portes ouvertes, outre de faire connaître ses activités au grand public, ambitionnent de développer une

culture boursière chez le grand public et de sensibiliser aussi bien les investisseurs que les émetteurs sur les multiples possibilités offertes par la Bourse en matière de financements, de placements et de produits de l'épargne.

Pour rappel, Mohamed Djellab, ministre des Finances, lors des débats du projet de loi

de finances 2015 tenus la semaine dernière, avait indiqué que «dans le cadre de la réforme budgétaire, le gouvernement a opté pour de nouveaux modes de financement autres que le budget, et ce, à l'instar des marchés financiers et des partenariats entre les secteurs public et privé et les banques».

Lynda N.B.

Plus de 500 postes temporaires créés

Les forêts, secteur pourvoyeur d'emplois

Plus de 500 postes d'emplois temporaires seront créés «très prochainement» par le secteur des forêts dans la wilaya de M'sila, a-t-on appris, hier, auprès de la Conservation des forêts. Ces postes de travail à affecter aux populations des zones rurales et forestières, seront générés à la faveur de la réalisation

d'un projet portant sur le reboisement de 500 hectares de superficies forestières, a précisé la même source. L'opération, à lancer «d'ici à deux semaines», est inscrite dans le cadre des programmes sectoriels décentralisés (PSD) de l'exercice 2014, selon les services des forêts qui ont précisé que les bénéficiaires

signeront des contrats à durée déterminée (CDD) pour une période de «trois mois», mais «susceptible d'être renouvelée en raison du caractère ininterrompu des interventions en forêt». Les services de la conservation des forêts ont fait état, à ce propos, d'une «importante» opération d'entretien de zones

forestières, touchant une superficie estimée à 1 000 hectares, qui permettra de maintenir ces emplois, voire d'en créer de nombreux autres au bénéfice des jeunes chômeurs.

Said D.

Caisse nationale d'allocation chômage

2 200 emplois créés grâce au dispositif

Deux mille deux cents emplois directs ont été créés dans la wilaya de Tizi-Ouzou durant les 10 premiers mois de l'année en cours, au titre du dispositif de la Caisse nationale d'allocation chômage (CNAC), a-t-on appris, hier, du directeur de l'antenne locale de cet organisme.

Ces emplois ont été générés grâce à la création de 1 527 micro-entreprises par des promoteurs âgés entre 30 et 50 ans. Les entités économiques mises sur pied dans ce cadre se répartissent à hauteur de 495 pour les services, de 244 pour l'industrie, de 215 pour le bâtiment et les travaux publics, et de 3 pour la pêche. Le reste des unités concerne les créneaux agriculture, couscous confection de vêtements. La nouveauté de cette année, consiste, selon Ould Ali Hakim, en l'inscription on-line,

depuis juillet dernier, des postulants à l'investissement dans le cadre de ce dispositif. «L'inscription sur internet permet d'éviter aux souscripteurs des déplacements fastidieux, mais aussi de désengorger le siège de la Cnac, encombré de monde souvent pour de simples renseignements», a-t-il fait remarquer.

Le dispositif d'investissement est appelé à «s'affermir davantage, avec l'avènement d'une convention que vient de signer la tutelle avec ses différents partenaires, dont notamment les banques», a affirmé le même responsable, précisant que cette convention «vise à faciliter les démarches de création de micro-entreprises, à travers l'allègement des dossiers y afférant, telle que la subordination de fourniture du registre de commerce et du contrat de location d'un local, exigé aux porteurs de projets, au

préalable de notification de l'accord de financement bancaire».

Le taux de remboursement des crédits bancaires par les promoteurs a été estimée à plus de 80% par le même responsable, qui a expliqué cette solvabilité par le concours d'un ensemble de facteurs favorisant la pérennité de l'entreprise, dont la maturation des projets, la formation des entrepreneurs aux techniques de gestion, ainsi que leur suivi en phase d'exploitation, en vue de l'identification de contraintes et des solutions de leur traitement.

Le bilan de la Cnac de Tizi-Ouzou fait état de la création, depuis la mise en place de ce dispositif en 2004, de 7 490 micro-entreprises, pour une offre globale de 14 521 postes d'emploi.

Hatem F.

Mobilis aux couleurs nationales pour le 1^{er} Novembre

Mobilis s'est mis aux couleurs nationales pour la célébration du 60^e anniversaire de la révolution. A cet effet, le siège de la direction générale de l'opérateur a été illuminé en vert, rouge et blanc, offrant ainsi un très beau jeu de lumière très harmonieux et attractif. Mobilis a mis, également, aux couleurs nationales tout son réseau commercial, en offrant, durant toute la semaine, l'emblème nationale à chaque client qui transitera par l'une de nos 164 agences commerciales. L'opérateur national est fier de fêter notre 60^e anniversaire de la révolution avec tous les Algériens à travers tout le territoire national, en partageant ce moment de fierté tout en rendant hommage à nos valeureux martyrs.

Isser (Boumerdès)

Un enfant renversé mortellement par un camion

UN ENFANT âgé de 11 ans a été tué, avant-hier à 14 heures, dans un accident de la circulation au village de Djaouna, à quelques kilomètres à l'ouest du chef-lieu communal Isser. Des témoins affirment que la victime a été renversée par un camion à proximité d'un arrêt de bus situé sur le chemin de wilaya reliant Isser à Souk-El-Had, au moment où il s'apprêtait à traverser la route. Dans un état grave, il a rendu son dernier soupir avant son admission à l'hôpital de Bordj-Menaïel.

Les gendarmes de la brigade des Issers se sont rendus sur les lieux du sinistre où ils ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de l'accident. Les habitants du village affirment que plusieurs réclamations ont été transmises à la mairie des Issers quant à l'installation de ralentisseurs, mais en vain. Toutes nos revendications sont restées sans suite, ajoutent-ils. C'est ainsi que les villageois interpellent le wali pour prendre en charge leur revendication et la mise en place, dans les plus brefs délais, d'un ralentisseur pour préserver la vie des enfants, devant l'inconscience de certains automobilistes. **A. K.**

Bilan financier du 3^e trimestre 2014

Ooredoo renforce sa position sur le marché national de la téléphonie mobile

* 963 millions de dollars de revenus en neuf mois

* Plus de 500 000 nouveaux clients en trois mois

* Augmentation de 30% des investissements

LE GROUPE de télécommunications Ooredoo a rendu public, le mardi 28 octobre 2014, ses résultats financiers du 3^e trimestre 2014.

Ooredoo, la filiale algérienne du groupe, clôture les neuf premiers mois de l'année en cours avec une forte progression de ses principaux indicateurs financiers, du volume des investissements et du nombre d'abonnés.

Les revenus de Ooredoo (Algérie) ont ainsi atteint 963 millions de dollars US (76,1 milliards DZD) au 3^e trimestre 2014 contre 790,6 millions de dollars US (62,7 milliards DZD) au 3^e trimestre 2013, soit une augmentation de +21% en dinars algériens.

La même tendance ascendante est observée pour l'EBITDA qui s'est élevé à 375,2 millions de dollars US (29,6 milliards DZD) au 3^e trimestre 2014 contre 329,7 millions de dollars US (26,1 milliards DZD) au 3^e trimestre 2013, soit une augmentation de +13% en dinars algériens. Les profits nets ont atteint 122,4 millions de dollars US au 3^e trimestre 2014.

Le nombre d'abonnés est quant à lui passé à 11,45 millions au 3^e trimestre 2014 contre 10,93 millions au 2^e trimestre 2014, soit plus de 520 000 nouveaux abonnés en trois mois. L'ARPU (revenu mensuel moyen généré par chaque abonné) a lui aussi augmenté, passant de 9,7 dollars US au 3^e trimestre 2014 contre 9,4 dollars US au 3^e trimestre 2013, soit une progression de +3%.

Les investissements ont progressé de +30% pour atteindre 227,1 millions de dollars US au 3^e trimestre 2014 contre 175 millions de dollars US au 3^e trimestre 2013.

Dans le groupe, Ooredoo (Algérie) conserve sa position de N° 1 en taux de croissance et continue à enregistrer les meilleurs résultats avec des parts dans le groupe en constante augmentation. Au terme du 3^e trimestre 2014, Ooredoo (Algérie) représente 12% du nombre d'abonnés du groupe, 14,1% des revenus, 13,4% de l'EBITDA et 13,3% des investissements.

A l'annonce de ces résultats, le directeur général de Ooredoo M. Joseph Ged, a déclaré :

«Ooredoo maintient son leadership et enregistre la meilleure progression du marché algérien grâce à une ambitieuse stratégie d'investissements à long terme. Ooredoo continue de gagner la confiance des Algériens qui sont de plus en plus nombreux à utiliser nos services, notamment la 3G+ qui offre le meilleur débit en Afrique du Nord. Ces performances consacrent les efforts exceptionnels de nos équipes dont la compétence est à présent reconnue internationalement. Ooredoo œuvre également à honorer son statut d'entreprise citoyenne nationale en densifiant au quotidien ses actions de responsabilité sociale. Ooredoo demeure aussi le premier partenaire du sport en Algérie à travers son sponsoring de neuf clubs de football professionnels et de huit fédérations sportives nationales» (...)

Communiqué

Session de la rencontre Doing business in Algeria

Les opportunités d'investissement présentées à Chicago

■ Des patrons de sociétés algériennes publiques et privées ainsi que des représentants des institutions et organismes publics chargés du soutien et de l'encouragement de l'investissement ont animé cette session.

Par Lyès F.

La Semaine algérienne consacrée à l'investissement et aux affaires «Doing business in Algeria» qui s'est poursuivie lundi à Chicago, a consacré sa session d'ouverture à la présentation des opportunités d'investissement et de partenariat en Algérie. Des patrons de sociétés algériennes publiques et privées ainsi que des représentants des institutions et organismes publics chargés du soutien et de l'encouragement de l'investissement ont ainsi animé cette session en présence, notamment, du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouhouareb, en plus de quelque 80 opérateurs économiques américains.

Les perspectives de coopération algéro-américaine dans les secteurs du BTPH, des mines, de l'agroalimentaire et de l'industrie pharmaceutique ont ponctué la première session de la rencontre, dont la suite sera dédiée à des rencontres bilatérales d'identification d'opportunités d'affaires entre les opérateurs économiques des deux pays.

Le directeur général de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), Abdelkrim Mansouri, a exposé, à cette occasion, les



Ph. : E. Soraya/J.A.

principales dispositions, avantages et incitations prévus par la réglementation algérienne régissant l'investissement étranger.

De son côté, le directeur de la gestion du secteur public marchand au ministère de l'Industrie et des Mines, Ali Oumellal, a mis en exergue devant l'assistance les grandes lignes du plan de restructuration de ce secteur ainsi que les possibilités de partenariat dans le cadre du plan.

D'autre part, le président du Conseil d'affaires algéro-américain (USABC), Ismail Chikhoune, a souligné que la rencontre de ce lundi était «un événement historique» pour les relations économiques des deux pays car il s'agit de la première fois qu'une délégation algérienne d'une telle importance visite les Etats-Unis.

Le conseiller économique de l'ambassade d'Algérie aux Etats-

Unis, Malek Djaoud, a, quant à lui, affirmé que la tenue de cette rencontre permettra de renforcer le dialogue stratégique entre les deux pays, notamment dans le cadre de l'Accord-cadre pour le commerce et l'investissement (TIFA).

Dans une allocution à l'ouverture des travaux, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouhouareb, a émis le souhait de voir de nouvelles entreprises américaines apporter leur expertise en Algérie et aussi tirer avantage des possibilités offertes par ce pays. «Notre souhait est que la longue et fructueuse tradition de partenariat avec les Etats-Unis se poursuive et s'approfondisse, que les entreprises américaines familières de notre pays (à) y trouvent de nouvelles opportunités d'affaires et que de nouvelles entreprises se joignent à nous pour nous apporter leur riche expertise et tirent avantage des grandes possibilités offertes par notre pays», a-t-il indiqué.

Les échanges commerciaux entre l'Algérie et les Etats-Unis se sont élevés à 5,2 milliards de dollars durant les neuf premiers mois de l'année 2014, se répartissant entre 3,07 milliards de dollars d'exportations algériennes et 2,16 milliards de dollars d'exportations américaines.

L. F./APS

Change

L'euro stable face au dollar

L'euro restait stable face au dollar mardi, dans l'attente de la publication d'indicateurs américains et du début d'une réunion de deux jours du comité de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed).

La monnaie unique européenne valait 1,2695 dollar, contre 1,2698 dollar lundi. L'euro montait légèrement face au yen, à 137,14 yens contre 136,95 yens lundi soir.

Le dollar gagnait aussi du terrain face à la devise japonaise, à 108,03 yens contre 107,85 yens lundi. Les investisseurs scrutent tout particulièrement le ton du communi-

qué de la banque centrale américaine et toute modification de la formule évoquant «une période de temps considérable» avant une première hausse des taux directeurs.

Une hausse de taux rendrait le dollar plus rémunérateur et donc plus attractif pour les investisseurs spéculatifs.

De son côté, l'euro avait été quelque peu pénalisé lundi par la publication d'un indicateur en Allemagne montrant que la confiance dans le milieu des affaires de la première économie de la zone euro était tombée pour le sixième mois consécutif.

La livre britannique baissait face à la monnaie unique européenne, à 78,81 pence pour un euro, ainsi que face au dollar, à 1,6108 dollar pour une livre.

La devise suisse était stable face à l'euro, à 1,2063 franc suisse pour un euro, et reculait face au dollar, à 0,9502 franc suisse pour un dollar. L'once d'or valait 1 227,98 dollars, contre 1 228,75 dollars lundi soir.

Dans les échanges asiatiques, l'or est tombé à 1 222,63 dollars l'once, son plus bas niveau depuis mi-octobre.

S. T.

Eurozone

Le risque de déflation et de récession en zone euro reste limité

La Banque centrale européenne (BCE) juge que le risque de déflation et de récession en zone euro est limité, mais reste vigilante face au ralentissement de la hausse des prix ces derniers mois, a déclaré mardi son chef économiste dans la presse.

«Le risque de déflation est limité. Je trouve très difficile d'accepter la forte probabilité de déflation (30%) publiée par le Fonds monétaire international pour la zone euro», a déclaré

Peter Praet, chef économiste de l'institution monétaire de Francfort, dans un entretien à la presse publié sur le site internet de la BCE. «Nos modèles traduisent des chiffres beaucoup plus faibles. Mais nous devons rester vigilants (...) Nous ne sommes pas satisfaits du niveau actuellement bas de l'inflation et nous suivons de près cette évolution», a ajouté le Belge, précisant que «le conseil des gouverneurs est unanimement préparé à prendre des

mesures non conventionnelles». «Si nécessaire, nous n'hésiterons pas. Rien n'est exclu», a-t-il poursuivi. L'inflation a ralenti en septembre dans la zone euro à 0,3%, son niveau le plus faible depuis octobre 2009, ce qui la place très loin de l'objectif de moyen terme de la BCE d'une hausse des prix légèrement inférieure à 2%. Cette situation attise les craintes de déflation en zone euro, un scénario de baisse des prix auto-entretenu synonyme de marasme

économique.

Pour endiguer ce risque, la banque centrale a dévoilé en juin et en septembre un vaste arsenal de mesures destinées à fournir de nouvelles liquidités bon marché aux banques qui assurent 80% du financement du secteur privé en zone euro. La BCE espère ainsi relancer la dynamique du crédit dans la région et par ricochet l'activité économique.

Rabah N.

Tissemsilt

Attribution prochaine de 500 logements sociaux

■ Des quotas importants de logements du même type seront distribués avant la fin de l'année dans plusieurs communes de la wilaya dont Khemisti, Layoune, Theniet el Had et Lardjem.

Par Kader T.

Quelque 500 logements sociaux locatifs (LSL) seront attribués avant la fin de l'année en cours dans la ville de Tissemsilt, a annoncé lundi le wali.

S'exprimant lors des travaux de la 3^e session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Hocine Bessayeh a indiqué que ces logements font partie d'un quota de plus de 1 000 unités du même type dont la moitié a été attribuée cette année. Il a souligné également que la commission de daïra est en phase d'examen des demandes des postulants au logement.

Des quotas importants de logements du même type



seront également distribués avant la fin de l'année dans plusieurs communes de la wilaya dont Khemisti, Layoune, Theniet el Had et Lardjem, a-t-il ajouté, déclarant que tous les logements recensés par les services de la direction du logement et de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) seront distribués avant le 31 décembre prochain. A ce titre, le chef de l'exécutif de la

wilaya a rappelé qu'une part importante de logements sociaux locatifs a été distribuée fin juin dernier, affirmant que «toute personne ayant bénéficié de logement social l'a eu dans le cadre de la loi».

En outre, Bessayeh a indiqué que le budget de wilaya a contribué, dans les quatre dernières années, au développement local à travers les aides accordées aux communes, aux

mosquées nécessitant la réfection et l'équipement et aux projets de réhabilitation des écoles et des routes.

La troisième session ordinaire de l'APW a pour ordre du jour l'examen des dossiers des équipements publics et des routes, du budget primitif de wilaya et des débats sur la rentrée universitaire, les œuvres universitaires et les impôts.

K. T. /APS

Sétif

Près de 1 300 logements promotionnels aidés réceptionnés début 2015

Un premier lot de 1 292 logements promotionnels aidés (LPA) sera réceptionné «vers la fin du premier trimestre 2015» à la nouvelle zone urbaine El-Hidhab de Sétif, ont indiqué lundi les services de wilaya.

Les travaux de construction de ces logements, inscrits au titre du programme quinquennal 2010-2014, sont «totalement achevés» et leur attribution «n'attend plus que le

parachèvement prochain» des travaux d'aménagement extérieur incluant le réseau routier et les espaces verts, a précisé la même source.

Une école primaire et un lycée de 1 000 places ont été nouvellement réalisés dans la zone urbaine El-Hidhab, située à la sortie nord-est de la capitale des Hauts-Plateaux, ont également rappelé les services de la

wilaya. Il est retenu au bénéfice de la wilaya de Sétif, dans le cadre des projets d'habitat inscrits au titre du programme quinquennal 2010-2014, 70 840 logements dont 22 152 publics locatifs, 15 858 promotionnels aidés, 29 960 logement ruraux et 2 870 de type location-vente, selon la direction du logement.

Badis L.

Saïda

Le rôle de la résistance populaire mis en exergue

Le rôle de la résistance populaire dans l'émergence du mouvement national a été mis en exergue, lundi à Saïda, lors d'un colloque régional, dans le cadre de la célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution de Libération nationale.

Les travaux de cette rencontre de trois jours, organisée par la direction des moudjahidines avec la participation d'enseignants universitaires de Tiaret, Mascara, Sidi Bel-Abbès, El Bayadh et Saïda, ont été axés sur l'importance de la région de

Saïda dans la stratégie de guerre de l'Emir Abdelkader et de Cheikh Bouamama contre l'occupant français.

L'universitaire de Saïda, Chabab Abdelkrim, a indiqué, dans sa communication, que la résistance menée par le fondateur de l'Etat algérien moderne contre l'occupant français (1832-1847) s'est distinguée par sa bonne organisation, sa longue durée et son importante stratégie.

Il a rappelé, au passage, le rôle important de la région de Saïda dans cette stratégie et

dans le soutien à la résistance qui s'est traduit par de nombreuses batailles sur son territoire contre les forces coloniales, où l'armée de l'Emir avait remporté plusieurs victoires, dont la bataille de «Sidi Aïssa» livrée aux troupes du général Bugeaud. «Cette résistance populaire a eu pour mérite d'unifier les tribus et de semer les valeurs du patriotisme».

Pour sa part, l'enseignant Mebkhout Boudouaia, de l'université de Tlemcen, a abordé la résistance conduite plus tard par Cheikh Bouamama contre

l'occupant français. Bouamama, a-t-il dit, a réussi à construire une armée de près de 2 300 combattants et à remporter une cinglante victoire contre l'armée coloniale française au sud de la ville d'Aïn Sefra et une autre en 1881.

Les travaux du colloque se sont poursuivis hier avec, au programme, des communications traitant de l'action des tariqas soufies face à l'occupation française, du mouvement national et de l'occupation française dans le sud-ouest du pays.

Farid A.

BECHAR

Réception de 14 629 appels de secours et d'intervention

AU MOINS 14 629 appels émanant de citoyens ont été reçus, de janvier à la mi-octobre 2014, sur les différents supports téléphoniques de la sûreté de wilaya de Béchar, a-t-on appris lundi auprès de la cellule de communication de cette institution sécuritaire. Les appels, ayant été reçus sur les lignes téléphoniques de secours et d'interventions 1548, le 17 et le standard central de la sûreté de wilaya, ont été marqués par plus de 7 800 appels d'intervention et de secours, près de 260 autres pour déclaration d'accidents de la circulation routière, et près de 6 560 appels pour des informations ou orientations.

AIN TEMOUCHENT

Une journée d'étude sur la durabilité du béton

LE LABORATOIRE des structures intelligentes du centre universitaire d'Ain Témouchent a organisé, lundi, une journée d'étude sur la durabilité du béton, à laquelle ont pris part des enseignants universitaires algériens et étrangers. A cette occasion, trois communications ont été présentées traitant, entre autres, du thème «Couplages physico-chimio-mécaniques et durabilité des ouvrages en béton» par le professeur Khellidj Abdelhafidh de l'Université de Nantes UIT de Saint Nazaire. Pour sa part, le professeur Ghomari Fouad s'est penché sur «La durabilité des ouvrages en béton armé, expérience de Tlemcen». Le professeur Bellas Nadia de l'Université de Mostaganem a, quant à elle, abordé un sujet relatif à «La durabilité des bétons autoplaçants à base de sédiments de dragage».

Plus de 116 000 cartes «Chifa» distribuées

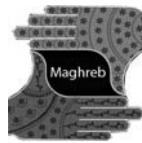
PAS MOINS de 116 377 cartes «Chifa» ont été distribuées à ce jour au niveau de la wilaya d'Ain Témouchent, a indiqué lundi le directeur de l'agence locale de la Caisse nationale d'assurances sociales, en marge de la réouverture du siège de la Cnas d'El Amria. Le taux des cartes remises est de 95,10%, alors que les 122 822 cotisants de la caisse se répartissent entre 64 376 cotisants actifs et 58 446 autres non actifs. Concernant le système tiers payant, D' Lotfi Mesli a indiqué que 147 officines de pharmacie, dont sept ENDIMED (entreprises de distribution de médicaments relevant du secteur public) sont conventionnées au profit de 296 667 personnes dont 37 651 malades chroniques.

SIDI BE-ABBES

Six marchés à bestiaux seront rouverts

Six marchés à bestiaux seront rouverts à partir d'aujourd'hui à Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris auprès de l'inspecteur vétérinaire de la wilaya. Ces marchés de bovins seront rouverts à Ras El Ma, Sfifef, Ben Badis, Telagh, Lamtar et Sidi Bel-Abbès, a précisé Khouri Abdelkrim. D'autre part, l'inspecteur vétérinaire a rappelé qu'un total de 46 130 têtes bovines ont été vaccinées contre la fièvre aphteuse dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès qui a bénéficié de 48 000 doses de vaccin contre cette maladie depuis la mi-août et qui n'a enregistré aucun cas de fièvre aphteuse.

R.R.



Législatives en Tunisie

Des observateurs africains qualifient de «démocratique» le scrutin

■ Ces élections ont été «inclusives, démocratiques, pacifiques, apaisées, justes, crédibles, libres, transparentes, sécurisées et ouvertes», a jugé Combo Olivier Adoux, le chargé des opérations électorales.

Par Zaid Y.

La mission d'observation électorale de la diaspora africaine en Europe a estimé lundi que le scrutin législatif du 26 octobre en Tunisie a répondu dans son ensemble aux normes internationales d'élection sécurisée, libre, transparente et démocratique.

«Ces élections ont été inclusives, démocratiques, pacifiques, apaisées, justes, crédibles, libres, transparentes, sécurisées et ouvertes», a jugé Combo Olivier Adoux, le chargé des opérations électorales, lors d'un point de presse tenu lundi au Palais des congrès à Tunis, soulignant que la mission d'observation accorde à cette élection son quitus de crédibilité.

Il a ajouté que la mission appelle tous les partis et groupes politiques ayant pris part à ces élections à accepter le verdict des urnes.

Le chargé des opérations électorales a rendu hommage à l'Etat et au peuple tunisien pour avoir pris son destin entre ses mains.

Evoquant quelques insuffisances enregistrées par les observateurs de la mission le jour du scrutin, M. Adoux a cité «le retard accusé dans l'ouverture de certains bureaux de vote,

l'absence de la grande majorité des délégués de certains partis politiques et candidats indépendants dans les bureaux de vote et la mauvaise interprétation dans certains endroits des règles de vote autant par des agents de bureaux de vote que par les électeurs».

Pour sa part, le chef de la mission, Jean Kouadjaman Amoikon, a indiqué que le compte rendu des observateurs internationaux de la mission, dont le nombre s'élève à une cinquantaine, fera l'objet d'un rapport général qui sera porté à la connaissance de l'opinion nationale et internationale.

Le taux de participation aux élections législatives dans l'ensemble des circonscriptions électorales en Tunisie a atteint 61,8% à la fermeture des bureaux de vote, selon le président de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), Chafik Sarsar.

Quant au taux de participation dans les six circonscriptions électorales à l'étranger, il a frôlé le seuil de 29%, taux qui n'est pas encore définitif.

1 329 listes de partis, de coalitions et indépendantes étaient en lice pour 217 sièges de parlementaires à pourvoir. Elles se répartissent entre 33 circonscriptions électorales, dont 27 en



PH. DR

Tunisie territoriale et 6 à l'étranger. Les premières sont créditées de 199 sièges au total.

Selon le code électoral tunisien, l'opération de dépouillement aura lieu publiquement en présence des observateurs et représentants des listes des candidats en lice.

Les résultats préliminaires des élections qui ont pris fin dimanche à 18h00, seront annoncés dans les trois jours qui suivent le dépouillement par l'ISIE.

Cette dernière est habilitée, selon le code électoral, à annuler les résultats dans un bureau ou circonscription électorale dans le cas de dépassements.

La mission de l'UA satisfait du bon déroulement des législatives

Le président de la mission d'observation de l'Union africaine, Uteem Cassam, a exprimé la satisfaction de la mission de l'UA du bon déroulement des

élections législatives du 26 octobre en Tunisie.

Reçu par le ministre tunisien des Affaires étrangères, Mongi Hamdi, il a salué la bonne organisation au sein des bureaux de vote visités par les membres de la mission de l'UA, malgré certaines infractions qu'il a qualifiées d'«ordinaires». Il a salué les efforts déployés par les autorités locales en vue de sécuriser l'opération électorale.

Z. Y. / APS

Mauritanie

Éradication des pratiques esclavagistes : échec de la mission des imams

Un forum sur les thérapies efficaces de l'éradication des pratiques esclavagistes, organisé par les pouvoirs publics mauritaniens au cours de ces derniers mois, avait mis en exergue les imams de Mosquée comme ces hommes qu'il faut pour prendre le taureau de l'esclavage par les cornes. Les prêcheurs religieux, dans les mosquées ou les mahadras, étaient considérés à ces journées de réflexion, auxquelles se sont absentés des acteurs engagés dans cette lutte anti-esclavagiste, comme ce moyen optimal, facile, prolifique et à portée des autorités, pour assurer la diffusion d'une culture anti-esclavagiste irréversible, permettant de débarrasser progressivement et sûrement le pays de ce mal du siècle.

Une option qui avait été mal accueillie à l'époque par l'intelligentsia nationale, avant de montrer aujourd'hui que les prêcheurs des mosquées, encore trop imprégnés de l'éducation féodale, ne pouvant se départir totalement, par complexité ou cupidité politique, de cet ordre esclavagiste séculaire, ne peuvent pas assurer cette noble mission.

En effet, ils sont encore otages de cet ordre dont ils côtoient indifféremment les survivances quotidiennes dans leur localité sans consentir les sacrifices nécessaires pour créer cette prise de conscience collective vitale capable de prémunir la Mauritanie des nombreux dangers qui la guettent, après leur choix par l'Etat comme fer de lance dans l'éradication de ce phénomène.

Composés pour leur majorité de maîtres esclavagistes, sinon issus de cantons dans lesquels l'asservissement continue d'être érigé en système, les imams étant exagérément tolérants de cet ordre social révolu qu'ils étaient appelés à combattre les premiers, se sont plutôt révélés, quelques mois après ce forum des états généraux sur l'esclavage, des vecteurs d'aggravation alarmante du phénomène.

C'est d'autant vrai que depuis cette époque, la lutte contre l'esclavage menée par les autorités est toujours au point mort, particulièrement dans les mosquées où des dossiers extérieurs à la Mauritanie tels que la Syrie, l'Irak, pren-

nent plutôt le devant des discours religieux, suscitant un engouement qui aurait servi utilement s'ils convergeaient vers une politique curative des maux de la Mauritanie.

La vérité d'échec de la mission des imams à la fois «juges et parties» dans ce phénomène, s'est principalement manifestée au dernier prêche du vendredi, avec ces propos tenus par l'imam de la mosquée principale de Nouakchott dite Mosquée saoudienne, Cheikh Ahmedou Ould Lemrabortt.

Sans citer nommément le président de l'IRA Biram Ould Dah Ould Abeid, Cheikh qualifia Ould Abeid de déstabilisateur dangereux de la cohésion nationale, qu'il urge de combattre lui et ses militants pour assurer la cohésion nationale.

Des propos trop osés pour certains prières notamment des militants de l'IRA présents ce jour à la mosquée saoudienne, dont l'un d'eux s'est levé immédiatement après la fin de la prière pour qualifier le discours de l'imam de faux et de verser à l'excès dans la politisation d'un dossier plutôt social et décisif pour l'ave-

nir du pays. L'un des disciples de Ould Lemrabortt gifla alors l'activiste de l'IRA à la suite de ces propos, donnant lieu à une véritable bataille rangée opposant les admirateurs de l'imam aux militants anti-esclavagistes, venus prêter main-forte à leur camarade agressé.

Quelques minutes après, la police arriva sur les lieux, permettant de maîtriser une crise de nerfs qui allait s'étendre comme une traînée de poudre aux environs de la mosquée, interpellant certains activistes des droits de l'homme, accusés de susciter le désordre dans les maisons d'Allah.

Cet incident fâcheux qui doit servir de leçon future à exploiter positivement pour préserver l'indépendance totale des mosquées et des lieux du prêche religieux loin de toute instrumentalisation politique, valable aussi bien pour les imams que pour les militants, doit interpeller particulièrement les imams à observer davantage de précautions pour préserver les seuls lieux de culte qui rassemblent encore les Mauritaniens dans toute leur diversité.

Ould B./APS



Ukraine

La Russie apporte son soutien aux élections séparatistes

■ La Russie a averti hier qu'elle reconnaîtrait les élections organisées dimanche prochain par les séparatistes de l'est de l'Ukraine, jetant un froid sur les espoirs de détente avant une réunion de l'UE consacrée aux sanctions économiques visant Moscou.

Par Ali O.

Kiev a dénoncé des déclarations qui «sapent» le processus de paix lancé par le président Petro Porochenko, confronté à un conflit qui a fait plus de 3 700 morts selon l'ONU.

Pendant que dans la capitale ukrainienne, les partis pro-occidentaux ukrainiens sortis en tête des législatives négocient la formation d'une coalition, Moscou a rappelé qu'une partie du territoire ukrainien échappait à leur contrôle.

Environ trois millions d'électeurs vivant en zone rebelle, dans le bassin minier russophone du Donbass, ont été exclus du scrutin législatif du 26 octobre et les insurgés y organisent dimanche prochain des élections présidentielles et législatives dans leurs deux Républiques populaires autoproclamées de Donetsk et Lougansk. «Nous reconnaissons bien entendu leurs résultats», a déclaré le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov dans une interview au journal russe *Izvestia*.

«Nous espérons que l'expression du peuple sera libre et que personne ne viendra tenter de la perturber de l'extérieur», a-t-il ajouté. Moscou, qui selon Kiev et les Occidentaux soutient militairement l'insurrection armée prorus-



se, n'avait pas formellement reconnu en mai les référendums d'indépendance organisés par les séparatistes, contrairement à celui qui avait permis deux mois plus tôt le rattachement de la Crimée à la Russie.

Mais pour le chef de la diplomatie russe, il s'agit de "légitimer les autorités" rebelles dans le cadre des accords de Minsk qui avaient ouvert la voie à un cessez-le-feu le 5 septembre, permettant un apaisement des com-

bats sans y mettre fin complètement.

Cet accord de paix prévoit pour les zones séparatistes une large autonomie avec un "gouvernement autonome provisoire" et des élections locales, dans le cadre d'une décentralisation et non d'une indépendance.

Mais alors que Kiev proposait un scrutin le 7 décembre, les séparatistes ont fixé leur vote au 2 novembre. Les propos de Lavrov «sapent la désescalade et le processus de paix tout en affaiblissant la confiance en la Russie en tant que partenaire international sûr», a réagi Dmytro Kouleba, un haut responsable du ministère ukrainien des Affaires étrangères.

La crise ukrainienne, avec le renversement du président prorusse Viktor Ianoukovitch, l'annexion de la Crimée et le conflit armé dans l'Est, ont conduit à une détérioration sans précédent des

relations entre Moscou et les pays occidentaux depuis 1991.

L'économie russe, sous le coup de sanctions visant notamment ses grandes banques et son vital secteur pétrolier, se trouve au bord de la récession. Le rouble a encore battu hier des records de faiblesse par rapport à l'euro et le dollar et le ministre de l'Economie Alexeï Ouloukaev a admis que le phénomène avait un effet direct sur les prix, avec une inflation qui dépasse déjà 8%.

Hier, les ambassadeurs des pays de l'Union européenne doivent faire le point sur leur arsenal de sanctions, mais pour les analystes de la banque russe Alfa, "il y a peu d'espoir de quelconque progrès". La situation reste d'autant plus tendue qu'après une accalmie pendant le week-end, les combats ont repris dans l'Est. A Donetsk, principal fief des séparatistes, après une nuit agitée, des

tirs résonnaient régulièrement en provenance de l'aéroport, l'un des points de chaud persistant sur la ligne de front. La Russie avait pourtant adopté un ton conciliant lundi après les législatives, les jugeant valides et saluant de facto la victoire des partisans d'une solution pacifique au conflit. Après décompte de 86% des voix hier matin, la victoire des forces pro-occidentales se confirme. Elles devraient rapidement se mettre d'accord sur une coalition chargée de réformer le pays pour le rapprocher de l'Union européenne et tenter de le sortir d'une profonde crise économique et financière aggravée par le conflit. Le Premier ministre Arseni Iatseniouk, aux positions fermes face à Moscou, semble en position de force, son Front Populaire arrivant en tête (22%) quand les sondages sortie des urnes le plaçaient derrière le mouvement du président Petro Porochenko (21,7%). Selon le site internet de l'influent hebdomadaire *Dzerkalo Tyjnia*, le mode de scrutin complexe devrait cependant donner plus de sièges au mouvement du chef d l'État, élu dès le premier tour en mai avec la promesse de rétablir la paix. La coalition devrait comprendre la formation *Samopomitch* (10,9%), composée notamment de jeunes militants issus de la contestation du Maïdan, et éventuellement le parti *Batkivchtchina* de l'ex-Première ministre Ioulia Timochenko (5,7%). Le Bloc d'Opposition des alliés de l'ex-président prorusse Ianoukovitch se maintient dans l'assemblée avec 9,4%, à l'inverse du Parti communiste (3,9%) ou encore des partis nationalistes *Svoboda* (4,7%) et *Pravy Sektor* (1,8%).

A. O.



Points chauds

Soutien

Par Fouzia Mahmoudi

Si décidément Jean-Marie Le Pen ne perd jamais l'occasion de créer la polémique, il profite cette fois-ci de sa nouvelle sortie pour soutenir une fois encore la Russie, alors que celle-ci est unanimement critiquée par l'Occident pour sa politique vis-à-vis de son voisin ukrainien. Il est vrai que le FN à toujours été un mouvement revendiquant son amitié avec Moscou avec qui il a ces dernières années encore resserré les liens. C'est ainsi que le président d'honneur du Front National a vanté cette semaine à Moscou la Crimée, «province russe» depuis toujours. «La Crimée a toujours été une province russe. (...) Poutine a accepté démocratiquement la décision de la population de la Crimée de rejoindre la mère patrie» russe, a expliqué Jean-Marie Le Pen aux caméras de la chaîne de télévision Vesti. Alors que les tensions restent vives sur le dossier ukrainien entre la Russie et les Occidentaux, Moscou tente de resserrer ses liens avec des partis d'extrême droite en Europe, notamment français. Début septembre, le député européen du Front national Aymeric Chauprade avait participé à un forum sur la famille traditionnelle au Kremlin, saluant les valeurs «naturelles» du monde russe. Il faisait partie d'un groupe de parlementaires français, pour la plupart affiliés au parti de la droite conservatrice UMP, venus à Moscou rencontrer le président de la Douma (chambre basse du Parlement), Sergueï Narychkine, qui s'était rendu en avril à Paris, bien que sous le coup de sanctions européennes. La présidente du Front national, Marine Le Pen, avait par ailleurs rencontré Sergueï Narychkine en avril à Moscou. Ses liens privilégiés avec la Russie ont d'ailleurs valu au FN de nouvelles attaques de la part des partis traditionnels français qui accusent le mouvement d'extrême-droite de supporter la politique «dure» menée par le président Poutine. Toutefois ce soutien n'est en rien nouveau et remonte à très longtemps. En 2007 déjà dans son programme de 2007 pour la présidentielle, Jean-Marie Le Pen prévoyait la construction d'une Europe sensiblement différente de celle de Bruxelles : «Nous nous unissons [contre les nouveaux impérialismes] aux grandes nations libres d'antique civilisation qui sont en butte aux mêmes menaces d'acculturation que nous, l'Inde, le Japon et la Russie. Conformément à nos traditions, les liens avec ce dernier pays seront particulièrement renforcés dans la perspective de la mise en valeur de la sphère boréale de Brest à Vladivostok.» Reste néanmoins à savoir si ce soutien sera vu par un bon œil par les électeurs français, auprès desquels la droite comme la gauche veulent aujourd'hui diaboliser la Russie comme elle l'a fait ces dernières décennies avec le FN.

F. M.

Hong Kong

Le mouvement prodémocratie marque un mois de manifestations

Des milliers de militants prodémocratie se sont rassemblés hier soir à Hong Kong afin de marquer un mois de manifestations de masse tandis que les dirigeants du mouvement ont dit qu'ils pourraient demander à rencontrer directement les autorités chinoises.

Plusieurs milliers de personnes se sont réunies dans la soirée à Admiralty, un des trois sites occupés près du siège du pouvoir, dans l'ancienne colonie britannique passée dans le giron chinois. Elles ont déployé des parapluies, symboles de leur mouvement et ont observé 87 secondes de silence, en souvenir des 87 salves de gaz lacrymogène tirées par les policiers le 28 septembre.

Ces tirs, dirigés contre des manifestants qui avaient envahi une avenue près du Conseil législatif, avaient fortement choqué tant à Hong Kong qu'à l'étranger. En réaction, les protestataires étaient descendus dans la rue par dizaines de milliers. Et

si en quatre semaines, leur nombre s'est considérablement réduit, ils bloquent toujours d'importantes artères de la ville, perturbant fortement les transports et l'activité économique. Territoire chinois bénéficiant d'une large autonomie, l'ancienne colonie britannique connaît sa plus grave crise politique depuis sa rétrocession à Pékin en 1997. Les manifestants exigent l'instauration du suffrage universel lors de l'élection du prochain chef de l'exécutif local en 2017. Pékin a approuvé le principe «une voix, un vote» mais réservé à un comité de grands électeurs majoritairement favorable au Parti communiste chinois (PCC) le soin de présélectionner les candidats. Alex Chow, président de la Fédération des étudiants de Hong Kong, a déclaré qu'il demanderait à rencontrer le Premier ministre chinois Li Keqiang si le gouvernement local ne transmettait pas fidèlement les revendications du mouvement aux autorités chinoises. Lors d'une rencontre la

semaine dernière avec les étudiants, le gouvernement local a tendu une branche d'olivier, proposant de rendre à Pékin un rapport sur les événements et de mettre en place une commission conjointe sur les réformes politiques après 2017.

Ce rapport doit faire état des exigences de suffrage universel, a dit Alex Chow. «Si le gouvernement de Hong Kong a des problèmes pour accéder à nos exigences, nous espérons sincèrement que des arrangements pourront être trouvés afin que nous puissions rencontrer directement le Premier ministre Li Keqiang dès que possible», a-t-il dit. C'est la première fois que les étudiants, fer de lance du mouvement, évoquent une rencontre directe avec Pékin.

En 1989, les étudiants chinois avaient rencontré le Premier ministre Li Peng pour des discussions infructueuses, avant la répression sanglante du mouvement par l'armée chinoise place Tiananmen.



Musique

Booba bientôt à Alger

■ Le rappeur français Booba est de retour en Algérie après le spectacle qu'il a animé en mai dernier à Oran. Prévu pour le 21 novembre prochain, c'est l'agence One Advertising qui veille sur l'organisation de ce spectacle à la Coupole du complexe omnisports du 5-Juillet (Dely Ibrahim). Cette première rencontre avec le public algérois sera une occasion pour écouter les meilleures chansons de Booba et celles de son dernier album.

Par Abia Selles

Tous les genres musicaux sont invités à Alger par les différentes institutions de l'Etat, les associations culturelles ainsi que les agences artistiques. Parallèlement aux soirées de variété musicale qu'organise l'Etablissement Arts et culture de la wilaya d'Alger, l'agence One Advertising a ajouté une soirée de rap au bonheur des amoureux de cette musique. En effet, il s'agit d'un spectacle animé par le rappeur français Booba. Prévue pour le 21 du mois de novembre prochain à la Coupole du complexe omnisports du 5-Juillet (Dely Ibrahim), cette soirée se veut la deuxième en Algérie après celle du mois de mai organisée à Oran.

Booba est un rappeur français d'origine sénégalaise. Il a eu une carrière brillante grâce à ses capacités vocales et les textes

qu'il chante. A la base, c'est un danseur de hip-hop et c'est lors d'une représentation pour un groupe de rap qu'il rencontre Daddy Ali avec lequel il s'associe à partir de 1995 au sein du groupe Lunatic. Séparé de ce groupe au début des années 2000 et déjà disque d'or, il amorce avec son premier album solo *Temps mort* (2001) une réussite sans précédent. Maître du verbe, tirant ses balles vocales avec une éloquence que lui seul maîtrise, il marque rapidement la distance vis-à-vis d'une scène française sidérée par les techniques vocales et l'audace musicale de *Panthéon* (2003), son second album solo. Avec *Ouest Side*, qui sort en 2005, il apparaît détendu face à une concurrence folle de rage qu'il malmène bien. Il est devenu en quelques années l'étalon auquel le rap français tente désormais de se



PH: DK

mesurer sans jamais l'atteindre.

Traversé d'effets vocaux inédits et de pistes musicales encore vierges, il révèle ainsi sa complexité au fil des écoutes, cette rage indéfectible mise au service d'une créativité qui semble désormais sans limites.

Son dernier album porte le nom de son premier groupe : *Lunatic* et se veut un hommage à son passé qu'il ressasse à tra-

vers de la chanson. «Un hommage entre guillemets oui. En réalité, c'est surtout une manière de boucler la boucle : comme à mes débuts où je chantais "c'est bandant d'être indépendant", cette fois, je signe mon album de nouveau en indépendant. Et puis, c'est aussi une référence à l'état d'esprit qu'on avait avec *Lunatic*», a-t-il déclaré à la presse. **A.S.**

Evocation à Tazmalt/Béjaïa

La vie et l'œuvre de Kateb Yacine revisitées

«Kateb Yacine vie et œuvres» est le thème d'une rencontre de deux jours qu'organisent l'Association des activités de jeunes et la Maison de jeunes de Tazmalt depuis avant-hier. Au cours de cette rencontre, il est question d'aborder l'œuvre de Kateb Yacine sous plusieurs angles.

D'ailleurs, une conférence sera animée par l'écrivain Rachid Oulebsir sur «Kateb Yacine et la civilisation amazighe». Une table ronde sera animée par la suite par Leila Meki et Zohra Djazouli sous le thème «Kateb Yacine, vie et œuvre». Un témoignage sera présenté également par Fadhila Kateb, sœur de feu Kateb Yacine. Durant la première journée, on verra aussi la projection du film «*Un amour, une révolution*» de Kamel Dehan et une représentation théâtrale intitulée «*Moh*

prend ta valise». Une exposition sur le parcours de Kateb Yacine va accompagner les activités prévues à cette occasion et une vente-dédicace sera organisée au profit des auteurs de la localité. D'autres activités vont marquer la deuxième journée.

Un tour de cyclisme sera effectué par des cyclistes du groupe amateur de la localité en hommage à l'écrivain et une table ronde suivra et sera animée par Mahfoud Lakroune, comédien, membre de l'association «Action des travailleurs» avec Méziaba Ben Cheikh fondateur de la troupe Debza, Dalila Bouali secrétaire de Kateb Yacine.

Aziz Dega présentera un monologue vers 16h, un gala sera animé à 18h par le groupe Debza et juste après les participants seront invités à la cérémonie de clôture.

A titre de rappel, Kateb Yacine est né le 2 août 1929 à Constantine dans une famille chaouïe. Sa mort est survenue à l'hôpital de Grenoble, en France, le 28 octobre 1988, suite à une leucémie.

En 1946 il publie son premier recueil de poèmes. Il a adhéré au parti communiste algérien à Paris dès son arrivée en 1947. Il publie *Nedjma* ou le poème durant son deuxième voyage en France. Il devient journaliste entre 1949 et 1951 dans le quotidien *Alger Républicain*.

«*La femme sauvage*», «*Les ancêtres redoublent de férocité*», «*La poudre d'intelligence*», autant de romans et d'autres qu'il a écrits. Il a sillonné plusieurs pays et fit une rencontre avec Jean Paul Sartre.

Hocine Cherfa

L'œuvre de l'écrivain en débat à Guelma

Les participants aux travaux du colloque international sur Kateb Yacine, ouvert lundi à l'université de Guelma, ont estimé que l'œuvre de l'auteur de *Nedjma* «mérite toujours davantage de recherches universitaires et académiques».

Les conférences animées par des écrivains et des chercheurs algériens et étrangers, durant la première journée de cette rencontre consacrée, cette année, à «l'esthétique et l'épistémologie», ont abordé les aspects artistiques, techniques et structuraux de l'œuvre de Kateb Yacine.

Messaoud Belahsab, de l'universitaire de Guelma, a considéré que l'étude des œuvres de Kateb Yacine est «vivement souhaitable, y compris pour les étudiants en langues arabe et anglaise».

Quant à Zineb Ali Ben-Ali, de l'université de Paris 8 (France), elle est intervenue sur «l'amour et la révolution», un thème ayant fait de Kateb un «auteur moderne universel, annoncé par ses poèmes *Soliloques écrits en 1946*».

Cette universitaire a relevé «deux étapes choc» dans le par-

cours de l'écrivain, en premier lieu les événements du 8 mai 1945 qu'il avait vécus à l'âge de 16 ans, lorsqu'il découvrit le militantisme et fut impressionné par la détermination des militants nationalistes dont il fut le témoin à Sétif. Ce fut ensuite sa fuite à Annaba où il rencontra celle qui l'inspira pour créer le personnage de Nedjma, a indiqué Zineb Ali Ben-Ali.

De son côté, Mohamed Bachir Akrimi, professeur à l'université de Sfax (Tunisie), a abordé la dimension révolutionnaire dans l'écriture de Kateb Yacine,

mise en évidence dans *Nedjma* en 1956, deux années seulement après le déclenchement de la Révolution.

La deuxième journée du colloque donnera lieu à des interventions de plusieurs universitaires de Guelma, Batna et Annaba. Ce colloque est organisé par l'université de Guelma en coordination avec l'association de promotion du tourisme et des activités culturelles. Il regroupe des chercheurs de Tunisie et de France, des journalistes, des hommes de théâtre et écrivains. **G.H.**

Agenda culturel

Cinémathèque algérienne Jusqu'à la fin du mois d'octobre :

Projection des films *Titi* de Khaled Barket et *L'Héroïne* de Chérif Aggoune.

Salle El-Mouggar

Du 29 au 31 octobre :

Journées du film révolutionnaire avec trois films au programme, en collaboration avec le CNCA. **29 octobre** : projection du film *Zone interdite* d'Ahmed Lalle.

30 octobre : projection du film *Hors-la-loi* de Rachid Bouchareb.

31 octobre : projection du long métrage *L'opium et le bâton* d'Ahmed Rachedi.

Institut français d'Alger

Jeu 30 octobre à 19h30 :

Pièce théâtrale *Réduit* avec Thibault Rossignaux et la comédienne et dramaturge Elizabeth Mazev.

Aujourd'hui à 18h30 :

Une soirée cinéma exceptionnelle : film *Bulles blanches traits noirs* de Djillali Beskri, le grand spécialiste du cinéma d'animation (documentaire, 65', 2013), en présence du réalisateur. Entrée sur carte d'accès

Musée national des Beaux-Arts

Jusqu'au 22 novembre :

Exposition «De papier et d'aquarelle», avec les artistes Djahida Houadef et Safia Zoulid.

Palais de la culture Moufdi-Zakaria

Du jeudi 31 octobre 2014 au 31 janvier 2015 :

7^e édition du Salon d'automne des arts plastiques (vernissage le jeudi 31 octobre à 17h).

Coup-franc direct



Etre à la hauteur

Par Anouar M.

Le handball algérien remporte une nouvelle victoire en décrochant le droit d'abriter les championnats du monde des moins de 21 ans en 2017. Il faut, en effet, se réjouir de ce grand événement qui va donner une autre dimension à la petite balle dans notre pays et va le propulser sur les cimes, surtout que les grandes nations du handball seront présentes dans notre pays dans deux ans. Cela permettra aussi à nos jeunes de se frotter au haut niveau et de connaître de nouvelles sensations. Cependant, il faut savoir que la situation ne sera pas vraiment aussi facile qu'on ne le pense surtout qu'il s'agira d'être à la hauteur de ce rendez-vous qui demande une grande concentration. Tout le monde a en tête l'organisation de la dernière CAN qui fut une catastrophe. Certes, certains accorderont des circonstances atténuantes à la FAHB qui venait juste d'être installée mais cette fois-ci l'erreur n'est plus permise et on aura tous les yeux braqués sur nous. Les organisateurs de ce rendez-vous mondial doivent être rigoureux pour n'oublier aucun détail surtout qu'il s'agit de la réputation de l'Algérie qui sera en jeu et qui ne doit pas être entachée par quiconque. Il faudra mettre tout en place pour que notre pays réussisse cette organisation. A. M.

Championnat du monde U-21 garçons de handball Bouamra : «C'est une grande fierté pour l'Algérie»

L'organisation du 21^e Championnat du monde de handball des U-21 (juniors garçons) en 2017 est une «grande fierté» pour l'Algérie qui va accueillir pour la première fois un Mondial sur ses terres, a déclaré le président de la Fédération algérienne (FAHB), Saïd Bouamra.

«C'est une grande fierté pour la famille du handball algérien d'accueillir cette compétition, d'autant plus que ce sera une première historique, et aussi une réappropriation pour l'Algérie des grands événements sportifs qui va permettre aux jeunes joueurs de se dévoiler et au public de profiter d'une compétition de grande envergure», a réagi Bouamra, après la confirmation par la Fédération internationale de handball (IHF) de l'attribution du Mondial-2017 des U-21 à l'Algérie.

«Nous avons présenté un projet solide qui a séduit les membres de l'IHF, présents lors du championnat d'Afrique à Alger. Je pense que nous

sommes capables de répondre aux exigences du cahier des charges et réussir une grande compétition», a-t-il ajouté. Interrogé sur l'état d'avancement du projet proposé à l'IHF, Bouamra a souligné que «l'Algérie possède les infrastructures sportives pour accueillir un tel événement», révélant que «le seul problème sera l'hébergement de qualité pour les délégations». «Je pense que nous serons prêts le jour J pour accueillir le Mondial.

Pour cela il faut que toutes les personnes impliquées dans ce projet se serrent les coudes pour offrir à notre public une compétition inoubliable», a souhaité le président de la FAHB. D'autre part, la Commission d'organisation et des compétitions de l'IHF a décidé d'envoyer une délégation pour une visite d'inspection en Algérie qui devra avoir lieu avant la tenue de la prochaine réunion du Conseil de l'IHF au Qatar, en marge du 24^e Mondial messieurs de janvier 2015.

Beach-volley

La paire Dif-Ben Bouali vainqueur aux Sablettes

La jeune paire Dif-Ben Bouali a battu en finale la doublette composée de Lotfi Moulay et Kheïreddine Malaouilundi soir. La 21^e étape du grand tournoi open de beach-volley masculin (2x2) disputé pour la première fois à la plage du parc des loisirs les Sablettes dans la commune d'Hussein Dey. La troisième place est revenue au duo du club NRB Hammamet, à savoir N. Eddine Benameur-Abellah Madjeber qui a pris le meilleur sur le score de 21points à 19, sur la paire issue du club du Widad de Rouiba composée de: Billel Achache-Med Amine Brahana. La finale de cette 21^e étape a été rehaussée par la présence des membres de la commission de beach-volley, à savoir Nacer Mustapha; Djillali Neggazi, Yacine Djellouli; Omar Zanoun et Eteki Azzouzi qui ont remis le trophée et des diplômes aux lauréats ayant décroché des places au podium dans une ambiance très conviviale et plein de fair-play. La 22^e étape est programmée le jeudi 30 octobre 2014 entre 11h et 17h à la plage de la station balnéaire de SidFredj sous réserve si la météo est clémente Par ailleurs la commission de ligue selon



son président Omar Zanoun envisage aussi d'organiser pour la première fois «Green-Volley» volley-ball sur l'herbe les contacts seront entamés afin de trouver un espace vert où sera installée une aire de volley-ball, Il y a lieu de noter que cette manifestation de ce premier circuit de la wilaya d'Alger 2014, est organisée par la Ligue de la wilaya d'Alger de volley-ball en partenariat avec les APC du littoral, la Direction de la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger et avec le concours de Ital-Crem et Tenergy entrant dans le cadre de développement de la discipline volley-ball sur sable admise aux Jeux olympiques en 1996 à Atlanta (USA), qui est vite devenue populaire, les athlètes doivent prendre en compte trois autres variables. le sable, le soleil et le vent N. M.

La LFP frappe fort Rebouh Haddad, suspendu six mois

Le vice-président de l'USM Alger, Rebouh Haddad, a été suspendu pour six mois fermes de toute fonction officielle pour son comportement «antisportif», a annoncé lundi soir la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP).

Par Anouar M.

Le numéro 2 des Usmistes, dont la sanction est effective à compter d'hier mardi 28 octobre, devra s'acquitter, en outre, d'une amende de 100 000 DA, selon la même source. La Commission de discipline de la LFP explique que Rebouh Haddad a été «signalé» à l'issue du nul vierge (0-0) entre l'USMA et le NA Hussein Dey, vendredi dernier à Bologhine pour le compte de la 8^e journée du Championnat d'Algérie de L1. Il a aussi porté des critiques à l'égard de l'arbitre de la rencontre, Mustapha Bessiri et du président de la Commission fédérale d'arbitrage, Kheil Hammoum que la LFP juge «assez dures», qualifiant ces propos



Le patron usmiste sévèrement sanctionné

d'«irresponsables» et d'«intempetifs». Le dirigeant de l'USMA a ainsi été auditionné par la Commission de discipline devant laquelle il a présenté ses arguments, de même que les officiels de la rencontre qui ont présenté leurs rapports, a ajouté la LFP. Le patron de l'USMA avait souligné que Hammoum, ne faisait pas son travail, car il souhaitait avoir un arbitre international connu pour ce match face au NAHD qui n'était pas un match facile, d'autant plus qu'il s'agissait d'un derby et que les deux forma-

tions avaient besoin de points pour s'extirper de la situation difficile qu'ils traversaient. Rebouh Haddad a été menaçant à l'égard des institutions qui gèrent le football national en indiquant qu'il ne craint rien de leur part et qu'il continuera à dire la «vérité», car on n'allait pas lui couper la tête. Haddad avait affirmé que ce n'était pas la première fois que son club était visé, selon lui, et que les matches face à l'USMH et le MCO avaient connu des fautes graves d'arbitrage. A. M.

Equipe nationale Gourcuff fait appel à 27 joueurs professionnels

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, le Français Christian Gourcuff, a convoqué 27 joueurs évoluant à l'étranger, en vue des deux derniers matches des qualifications à la CAN-2015, face à l'Ethiopie à Blida le 15 novembre, et au Mali, le 19 novembre à Bamako, a annoncé lundi la FAF sur son site officiel. Cette liste comprend trois nouveaux venus chez les Verts, il s'agit du milieu de terrain de Newcastle (Angleterre), Mehdi Abeid, l'attaquant du FC Metz (France), Kashi Ahmed et le buteur de l'ES Sahel (Tunisie), Baghdad Bounedjah. Par ailleurs, Boudebouz, Soudani, Ghilas, Kadir, et Zeffane, effectuent leur retour en sélection, après avoir raté les deux dernières sorties, pour diverses raisons. Le coach national complètera ensuite cette liste en convoquant plus tard les joueurs locaux, dont deux gardiens de buts. A l'issue de la 4^e journée, l'Algérie est solide leader du groupe B avec 12

pts, ce qui lui a valu de composer son billet pour la prochaine CAN-2015 au Maroc. Le second billet qualificatif du groupe B se jouera à trois entre le Mali (6 pts), l'Ethiopie et le Malawi (3 pts chacun).



Liste des 27 joueurs évoluant à l'étranger

Mehdi Abeid (Newcastle), Belfodil Ishak (FC Parme), Belkalem Essaid (Trabzonspor), Bentaleb Nabil (Tottenham), Boudebouz Ryad (Bastia), Bougherra Madjid (Fujairah), Bounedjah Baghdad (ES Sahel), Bahimi Yacine (FC Porto), Cadamuro Liassine (Osasuna), Djabou Abdelmoumen (Club Africain), Feghouli Sofiane (FC Valence), Ghilas Nabil (Cordoue), Ghoulam Faouzi (Naples), Guedioura Adlene (Crystal Palace), Halliche Rafik (Qatar Club), Kadir Foued (Betis Séville), Kashi Ahmed (FC Metz), Lacen Medhi (Getafe), Mahrez Ryad (Leicester City), Mandi Aissa (Stade Reims), Mbolhi Rais (Philadelphie Union), Medjani Carl (Trabzonspor), Mesbah Djamel (Sampdoria Gênes), Slimani Islam (Sporting Lisbonne), Soudani Hilal (Dinamo Zagreb), Taider Saphir (Sassuolo), Zeffane Medhi (Olympique Lyon).

Ligue des champions L'ES Sétif voyage bien

Le nul ramené par l'ES Sétif de Kinshasa (RD Congo) face au Vita Club (2-2) en finale aller de la Ligue des champions d'Afrique permet au club de L1 de football de terminer cette épreuve avec une seule défaite à l'extérieur, confirmant sa solidité en dehors de ses bases. La seule fois où l'Entente a laissé des plumes loin de son stade fétiche du 8-mai 1945 à Sétif c'était à Lubumbashi (RDC) face à TP Mazembe (3-2) en demi-finale retour. Une défaite qui n'a cependant pas empêché les Algériens de valider leur billet pour la dernière étape de la prestigieuse compétition continentale des clubs grâce à leur victoire (2-1) lors de la première manche. Voyageant bien, les protégés du jeune entraîneur, Kheïreddine Madoui (37 ans), ont gagné trois fois, fait quatre nuls et

concéder une seule défaite sur leur huit matches en déplacements depuis le début de leur aventure dans cette épreuve. L'ESS est aussi la seule formation à n'avoir pas perdu lors de la phase des poules à laquelle ont pris part huit équipes. L'attaque de l'Aigle noir a inscrit 27 buts contre 8 encaissés en 15 rencontres disputées. L'équipe a marqué 15 buts à domicile et 12 à l'extérieur, alors que sa cage a été violée à 5 reprises au stade du 8-Mai à Sétif et à 7 en déplacement. L'attaquant, El Hadi Benameiri, qui a rejoint les Noir et Blanc en début de saison 2013-2014, est le meilleur buteur actuel de la compétition avec six buts, tandis que son coéquipier Akram Djahnit, auteur du deuxième but de l'ESS face à Vita Club, en a marqué cinq et pointe à la deuxième place.

CR Belouizdad Michel donne son accord

LE TECHNICIEN français Alain Michel a donné son accord final pour succéder à son compatriote, Victor



Zvunka, à la barre technique du CRB (L1 de football), a-t-on appris auprès de la direction du club algérois. L'ancien entraîneur de la JS Saoura est attendu ce mardi à Alger pour finaliser son contrat avec le Chabab, un bail qui devrait s'étaler jusqu'à la fin de la saison, précise la même source. Alain Michel entamerait ses fonctions au cours de la semaine, pour préparer le match en déplacement du CRB face à la... JS Saoura ce samedi, dans le cadre de la 9^e journée du championnat, selon la même source.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Prix Goncourt

L'écrivain et journaliste Kamel Daoud finaliste

LE JOURNALISTE et écrivain algérien Kamel Daoud est finaliste pour le prestigieux Prix Goncourt qui sera décerné le 5 novembre prochain, a annoncé hier à Paris le jury de l'Académie Goncourt.

Le jury, présidé par l'académicien et ancien animateur de télévision, Bernard Pivot, a sélectionné Kamel Daoud parmi quatre écrivains (deux hommes et une femme) pour son roman «*Meursault, contre enquête*», paru en 2013 en Algérie (Barzakh) avant d'être édité en France l'année suivante.

Premier roman d'un écrivain algérien à être finaliste au Goncourt, «*Meursault, contre enquête*» reprend l'histoire de l'assassinat commis par le personnage polémique de «*L'Etranger*» d'Albert Camus, en livrant une version du meurtre racontée d'un point de vue algérien par le frère de l'«*Arabe*» assassiné dans «*L'Etranger*». Ce livre avait récemment valu à son

auteur le Prix François Mauriac de l'Académie Française et le Prix des cinq continents, décerné par l'Organisation internationale de la francophonie, en plus du Prix «*Escale littéraire*» d'Alger, décerné par des écrivains et journalistes algériens et français.

Le roman figurait également dans la deuxième sélection du Prix Renaudot, décerné le même jour que le Goncourt par des journalistes et de critiques littéraires, et dont la liste des finalistes devrait être connue ce mardi 28 octobre.

L'auteur, connu également en Algérie pour ses chroniques au journal «*Le Quotidien d'Oran*» avait, par ailleurs, reçu le Prix «*Omar Ourtilane*» pour la liberté de la presse, ex-aequo avec la journaliste égyptienne Lina Attallah.

En 2013, le Goncourt avait couronné l'écrivain français Pierre Lemaitre pour son roman «*Au revoir là-haut*».

Hamid F./APS

Contrebande

Plusieurs trafiquants de drogue mis hors d'état de nuire

LES ÉLÉMENTS de la Gendarmerie nationale de Relizane, Tamanrasset et Tlemcen, ont mis hors d'état de nuire, dans diverses opérations, des trafiquants de drogue et des contrebandiers de carburant et de produits alimentaires, a indiqué hier le Commandement de la Gendarmerie nationale dans un communiqué.

A Relizane, les gendarmes de la section de recherches ont arrêté et présenté devant le parquet local 4 personnes pour détention et commercialisation de stupéfiants. Elles ont été placées sous mandat de dépôt, a-t-on précisé.

A Tamanrasset, les gendarmes locaux ont saisi auprès d'un Algérien et d'un Nigérien, à bord d'un véhicule tout-terrain, des produits alimentaires divers et une quantité de carburant destinés à la contrebande, a-t-on ajouté.

A Tlemcen, les gardes-frontières de Hadj Miloud, Boukanoune et Bab-El-Assa ont récupéré, lors de patrouilles à proximité de la bande frontalière, une quantité de cigarettes et de carburants destinée à la contrebande, à bord de deux véhicules abandonnés par les contrebandiers, selon la même source.

Ali O.

Région d'El Oued

Saisie de 1 400 litres de carburant

UNE QUANTITÉ de 1 400 litres de carburant destinée à la contrebande a été saisie lundi par les gardes-frontières dans la région d'El-Oued, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«*Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement des gardes-frontières au niveau de la 4^e Région militaire a saisi, le 27 octobre 2014, suite à une patrouille de reconnaissance près des frontières dans la localité de Taleb Larbi, à El-Oued, une quantité de 1 400 litres de*

carburant destinée à la contrebande», a-t-on précisé.

Par ailleurs, un autre détachement des forces de l'Armée nationale populaire (ANP) au niveau de la 6^e Région militaire et en coordination avec l'une des unités de sécurité routière à Tamanrasset, a arrêté dimanche dernier «*quatre contrebandiers de nationalité algérienne et saisi deux véhicules tout-terrain et une importante quantité de denrées alimentaires destinée à la contrebande*», affirme la même source.

APS

A QUAND L'OUVERTURE DU PAYSAGE AUDIOVISUEL ?



Djalou@hotmail.com

El-Kseur

Des bénéficiaires de lots de terrain en 1994 réclament des actes

■ Ils réclament l'établissement de leurs actes de propriété qui tardent à être délivrés après 18 ans d'attente, en dépit des multiples recours auprès des autorités concernées.

Par Hocine Cherfa

Des bénéficiaires de lots de terrain à construire dans la commune d'El-Kseur au nombre de 213, ont fermé hier l'agence foncière locale. Ils avaient bénéficié, en 1994, de lots de terrain au lotissement social Akhal Avarkhane. Ils réclament l'établissement de leurs actes de propriété qui tardent à être délivrés après 18 ans d'attente, en dépit des multiples

15^e Festival national du théâtre pour enfants 15 troupes attendues

QUINZE troupes théâtrales de plusieurs wilayas du pays sont attendues à la 15^e édition du Festival national du théâtre pour enfants, qui se tiendra du 1^{er} au 3 novembre prochains à Constantine, a-t-on appris, hier, auprès des organisateurs.

Placée sous l'égide du ministère de la Jeunesse, organisée par la ligue des activités culturelles, scientifiques et de jeunesse (LACSJ) en collaboration avec la commune de Constantine, cette manifestation culturelle récréative qui coïncide avec la célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la Révolution vise à «*cultiver l'amour des planches chez les enfants tout en leur offrant l'occasion de passer des moments sains, instructifs et épanouissants*».

Les spectacles auront lieu à la maison de jeunes Ahmed-Saadi, à la cité Filali et d'autres établissements de jeunes de différentes localités de la wilaya de Constantine, a-t-on indiqué.

Ghani Y.

recours auprès des autorités concernées. Ces derniers sont déterminés cette fois-ci à bloquer cette agence jusqu'au règlement juridique et administratif de leurs lots de terrain. Pour rappel, ils avaient maintes fois fermé les sièges de la daïra et de l'APC pour les mêmes raisons, mais sans succès. Une réunion regroupant les bénéficiaires et les services des domaines, la direction de l'agriculture, de l'agence foncière et le cadastre avait eu lieu en mars dernier en vue d'un éventuel règlement de ce problème qui a trop traîné. Depuis, les choses ont stagné ce qui a provoqué leur colère, disant qu'ils ne peuvent rien faire sans les actes exigés. A noter que le lycée «*Maouche-Idris*» de Bordj-Mira dans la commune de Taskariout est en grève. Des élèves de cet

établissement réclament l'ouverture de la demi-pension pour les élèves sans distinction. Le retard dans la réalisation du lycée d'Aït-Smaïl qui devait ouvrir ses portes cette année influe négativement sur la vie scolaire et sociale des lycéens de la région inscrits au lycée de Bordj Mira qui compte 1 550 élèves. Surcharge des classes, impossibilité de prise en charge d'un nombre important d'élèves en demi-pension, etc., sont autant de problèmes auxquels font face les élèves et les enseignants. Les parents d'élèves qui sont intervenus pour ramener à la raison les grévistes ont échoué, et la tension est montée entre élèves grévistes et non grévistes.

H. C.

Tizi Ouzou

Une maman et sa fillette périssent dans un puits

UNE MAMAN qui tentait de porter secours à sa fillette tombée dans un puits au village Tafoughalt, dans la commune d'Ait Yahia Moussa (25 km au sud-ouest de Tizi Ouzou) a péri, avant-hier après-midi, peu de temps après son admission aux urgences du CHU Nédir-Mohamed de Tizi Ouzou, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Selon les indications four-

nies par la même source, il était 16h30 quand les secours ont été appelés pour se rendre sur les lieux où le corps sans vie de la fillette K. Wissam (3 ans) a été repêché du fond du puits. La maman R. Baya (39 ans) a été secourue dans un état grave avant son évacuation vers le CHU de Tizi Ouzou où elle a rendu l'âme.

Hamid M.

Un mort dans un accident de la route

UNE PERSONNE a trouvé la mort dans un accident de la route survenu avant-hier après midi sur le CW 128 à hauteur de Maatkas (25 km au sud de la wilaya de Tizi Ouzou). Selon la Protection civile, à l'origine de ce drame dont été victime B.H (23

ans) le dérapage d'un véhicule de marque Polo Volkswagen. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour élucider les circonstances exactes de cet autre drame de la route.

H. M.